

Conformément à l'ordre adopté le 26 août 1958, un message est envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées devant le comité permanent des divorces du Sénat relativement au bill de divorce susmentionné.

Le Bill SD-27, Loi pour faire droit à Helen Kurtzman Bernard, est étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Walker, appuyé par M. Balcer: Que le Bill C-53, Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation, soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu à dix heures.

---

#### *États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre*

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Balcer, membre du conseil privé de la reine,—Réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (*\*Avis de motion n° 2*), en date du 2 février 1959, demandant la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 26 novembre 1957 entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses fonctionnaires et tout membre des gouvernements provinciaux, relativement à la convocation d'une nouvelle conférence fédérale-provinciale.

Par M. Balcer,—Réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (*\*Avis de motion n° 47*), en date du 17 février 1960, demandant la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1955 entre le gouvernement fédéral et tout gouvernement provincial ou municipal, sollicitant de donner une existence effective à la Loi sur l'aide aux améliorations municipales.

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la Banque du Canada et relevé des comptes, attestés par les vérificateurs, pour l'année terminée le 31 décembre 1959, conformément au paragraphe (3) de l'article 27 de la Loi sur la Banque du Canada, chapitre 13 modifié des Statuts révisés du Canada (1952).

Vingtième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants en vue de lois de divorce, présentées par M. McCleave le 14 mars, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, ces pétitions ont été déposées après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement et pour cette raison elles ne peuvent pas être reçues.

Jean Eleanor Jackson Connell, épouse de David Leonard Connell, de Sainte-Thérèse (P.Q.).

Joseph Denis Jean-Paul Courchesne, de Verdun (P.Q.), époux de Marie Albertine Denise Meloche Courchesne.